

**SAMUEL CHALOM
DOMINIQUE VIDAL**

Portraits
d'une France
à deux vitesses

**PRÉFACE DE
THOMAS PORCHER**

 *l'aube*

PORTRAITS D'UNE FRANCE
À DEUX VITESSES

La collection *Monde en cours*
est dirigée par Jean Viard

© Éditions de l'Aube, 2020
www.editionsdelaube.com

ISBN 978-2-8159-3836-5

Samuel Chalom
Dominique Vidal

**Portraits d'une France
à deux vitesses**

préface de Thomas Porcher

éditions de l'aube

« Nous sommes nombreux à ne plus vouloir d'un monde dont l'épidémie révèle les inégalités criantes. Nombreux à vouloir au contraire un monde où les besoins essentiels, se nourrir sainement, se soigner, se loger, s'éduquer, se cultiver, soient garantis à tous, un monde dont les solidarités actuelles montrent, justement, la possibilité. »

ANNIE ERNAUX,
« Lettre à Emmanuel Macron »,
France Inter, le 30 mars 2020

Préface

*Thomas Porcher*¹

Les inégalités dans une société ne sont pas des phénomènes naturels, mais le résultat de choix politiques. La France à deux vitesses que nous présentent Dominique Vidal et Samuel Chalom dans ce livre est le résultat de l'application, depuis plus de trente ans, de politiques économiques favorisant une partie de la population, en l'occurrence les mieux lotis, tout en rendant plus instable et précaire la vie des plus démunis. La mondialisation, la financiarisation de l'économie, l'augmentation de la flexibilité du marché du travail, la baisse de la fiscalité pour les plus riches et l'austérité budgétaire conséquente sont autant de choix politiques qui, sous couvert d'une expertise neutre et technique, ont contribué à fracturer la France.

1. « Économiste atterré », auteur notamment de *Traité d'économie hérétique*, Paris, Fayard, 2018.

Certes, certains avancent que les inégalités augmentent partout et qu'elles ont cru plus vite dans d'autres pays qu'en France, notamment aux États-Unis et au Royaume-Uni. C'est une réalité. Mais le tournant libéral engagé par Margaret Thatcher et Ronald Reagan est rattrapé à grands pas par Emmanuel Macron alors même que nous pouvons aujourd'hui mesurer les limites des modèles britannique et américain.

Au Royaume-Uni, deux millions de gens sont mal nourris, un million sont en contrats zéro heure (des CDI sans garantie d'heures payées, ni de salaires minimum); les services publics sont quasiment inexistantes dans certaines régions, des zones sont sinistrées par le chômage, les inégalités de revenus et territoriales sont en forte progression depuis trente ans.

Le constat est le même aux États-Unis, où 1% de la population reçoit plus de 20% du revenu national (contre 11% en France, ce qui est déjà énorme); où les réformes libérales de Reagan dans les années 1980 ont permis au 1% le plus riche de la population d'augmenter ses revenus de 150% sur les trente dernières années contre 15% seulement pour les 90%¹ ;

1. Stiglitz Joseph E., *Le prix de l'inégalité*, Paris, Les Liens qui libèrent, 2012, p. 43.

PRÉFACE

où les salaires étaient tellement bas qu'il a fallu inventer des prêts pour pauvres afin de soutenir la consommation – les tristement célèbres *subprimes*; où le chômage était certes faible, mais où l'aide alimentaire ne faisait qu'augmenter.

Dans ces deux pays, ce sont les perdants de la libéralisation de l'économie qui ont voté majoritairement pour le Brexit et pour Donald Trump. Ces deux votes auraient dû être un avertissement contre les méfaits du modèle libéral, qui exclut une majorité d'individus. Cette majorité qui finit toujours par se faire entendre, parfois en mettant le pire au pouvoir. Cela n'a été nullement le cas. Plutôt que de rectifier le tir, de tirer un bilan factuel de cette aventure, de comprendre ce qui a poussé les Américains à voter majoritairement pour Trump, les Britanniques pour le Brexit, les Italiens pour Salvini ou une partie croissante des Français pour Le Pen, il s'est agi d'aller encore plus loin dans les réformes libérales, comme si nous devions rattraper notre retard, confectionner une société plus inégalitaire et dérouler le tapis rouge à l'extrême droite.

Car n'ayons pas peur de le dire: dans cette histoire, il est question d'abord de se préoccuper de quelques-uns. Il est évident que ce secret doit être bien gardé, qu'il faut

créer des théories et des enchaînements économiques susceptibles de cacher ce qui paraît gros comme une maison.

Par exemple, pour justifier un programme offrant 20 milliards de baisse d'impôts aux plus riches et aux entreprises (réforme de l'ISF, l'impôt sur la fortune, *flat tax*, baisse de l'IS, l'impôt sur les sociétés) tout en coupant 25 milliards sur la sphère sociale (10 milliards sur l'assurance chômage et 15 milliards sur l'assurance maladie), il a fallu qu'Emmanuel Macron ressorte tous les comptes de fées de l'économie *mainstream*, allant de la théorie du ruissellement – les mesures fiscales en faveur des plus riches profitent indirectement aux plus pauvres – à la courbe de Laffer – « trop d'impôt tue l'impôt ».

On nous a donc dit, pour masquer ce qui s'apparente à un transfert de richesse des plus pauvres vers les plus riches, que la baisse de la fiscalité sur les 1% les plus riches allait profiter à l'investissement dans les Petites et moyennes entreprises (PME). Outre le fait que rien n'assure légalement que ce surplus profite plus à l'investissement qu'à la spéculation, il faut faire comme si nous n'avions pas eu un retour d'expérience dans d'autres pays et en premier lieu ceux cités plus haut.

Mais cette dynamique est à l'œuvre depuis plus de vingt ans, avec toujours les mêmes

PRÉFACE

mensonges permettant de les faire accepter par la majorité de la population qui, au final, en subira les effets délétères. La mondialisation qui devait être « heureuse », pour reprendre les termes d'Alain Minc, a exposé des pans entiers de notre population à la concurrence internationale. Le libre-échange a entraîné un conflit d'intérêt entre travailleurs qualifiés – qui bénéficiaient des effets de la mondialisation – et les moins qualifiés – qui en étaient directement les victimes.

Les cadres avaient des qualifications que les pays en développement n'avaient pas, l'internationalisation leur a permis de décrocher des contrats et donc des activités supplémentaires. Quant aux ouvriers, ils étaient directement mis en concurrence avec les travailleurs étrangers (des pays émergents et même de certains pays européens) et ont vu leurs usines fermer pour s'installer dans d'autres contrées où le coût du travail était plus faible. Très rapidement, les élus locaux ont été confrontés à ces fermetures d'usines condamnant des régions entières.

Pourtant, aucune politique publique n'a été mise en place pour empêcher ces délocalisations ou pour assurer plus de sécurité à ces perdants de la mondialisation. Bien au contraire, les prestations publiques ont été de plus en plus rabaissées, les licenciements de

plus en plus facilités, le traitement politique à leur égard de plus en plus méprisant. Dans l'indifférence générale, des pans entiers de l'industrie française ont disparu. Des populations ont donc subi conjointement la perte de leur emploi, des baisses de dotations aux collectivités territoriales et une diminution des services publics (fermeture de gares, de maternités, baisse du nombre de fonctionnaires, etc.). Autant dire que ces populations ont été lâchées volontairement.

Alors, il faut faire comme s'il n'y avait pas de fautifs, sauf les personnes concernées, construire un faux discours de la méritocratie, un récit où ceux qui réussissent ne doivent rien à personne et ceux qui sont au chômage ne doivent s'en prendre qu'à eux-mêmes. Notre président qui rêve «de jeunes voulant devenir milliardaires» tout en affirmant que «s'il était chômeur, il n'attendrait pas tout de l'autre» est la représentation la plus brutale de la légitimation de ce discours.

La crise sanitaire liée au coronavirus a mis brutalement en lumière cette France à deux vitesses avec d'un côté une France pouvant vivre le confinement dans sa maison de campagne, en télétravail, et à l'autre bout une France obligée de travailler, mal payée et exposée sans protection au virus. Ce n'est pas

PRÉFACE

le fruit du hasard si le département où la surmortalité a le plus augmenté est aussi le plus pauvre, la Seine-Saint-Denis. Comment être étonné lorsque l'on sait que la majorité des habitants de ce département est exemptée de confinement car contrainte de travailler souvent sans protection ? Ce sont eux les personnels des supermarchés, des hôpitaux, du nettoyage ou des livraisons nécessaires au fonctionnement minimum de l'économie. Comment être surpris lorsque l'on sait que la densité médicale (nombre de professionnels de santé pour mille habitants) est presque deux fois plus faible dans ce département qu'en France métropolitaine, que la part des logements en sur-occupation et le parc privé potentiellement indigne y est respectivement six et 2,5 fois plus élevé ? Face au virus, les inégalités tuent.

Espérons que ce livre – qui offre un aperçu des inégalités dans différents domaines allant du travail à la fiscalité en passant par l'éducation – puisse contribuer, avec d'autres, à l'ouverture d'une réflexion post-pandémie sur les fondements d'un monde plus juste.

Thomas Porcher

Mode d'emploi

La tragédie humaine et économique du Covid-19 vient de le confirmer: la caractéristique principale de la mondialisation néolibérale, c'est l'explosion des inégalités. Deux chiffres les symbolisent: en 2018, selon l'ONG Oxfam, les milliardaires ont vu leur fortune augmenter de 12 %, empochant ainsi 2 milliards d'euros par jour, tandis que la richesse de la moitié la plus pauvre de la population mondiale, soit 3,8 milliards de personnes, a chuté de 11 %¹.

Cette réalité n'épargne aucun pays du monde, y compris la France. D'après le dernier rapport de l'Observatoire des inégalités, les 10% les plus aisés des Français touchent 6,7 fois plus que les 10% les plus pauvres

1. Oxfam France, «Davos 2019 : services publics ou fortunes privées?», 2019. Tous les chiffres cités dans ce livre datent évidemment d'avant la pandémie.

après impôts et prestations sociales¹. La France est, après la Suisse, le pays d'Europe où les riches sont les plus riches: le 1% le plus aisé touche au moins 7 000 euros par mois contre 5 800 euros au Royaume-Uni, par exemple. À l'autre bout, cinq millions de personnes pauvres vivent avec moins de 855 euros par mois. Les écarts de patrimoine sont eux bien plus élevés que ceux des revenus. Le 1% le plus fortuné de notre pays possède 17% de l'ensemble du patrimoine des ménages; les 10% les plus riches, presque la moitié. Le patrimoine médian des cadres est supérieur à 200 000 euros, alors que celui des ouvriers non qualifiés s'élève à 16 400 euros. Et ces données, qui datent presque toutes de 2016, n'intègrent donc pas les conséquences de la suppression de l'ISF et de l'allègement de la taxation des revenus financiers...

Et l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE), étudiant les mesures fiscales et sociales du gouvernement, ajoute: « Sur les 17 milliards d'euros distribués aux ménages depuis le début du quinquennat, plus du quart (environ 4,5 milliards d'euros) est allé soutenir le

1. Observatoire des inégalités, « Rapport 2019 : l'essentiel sur les inégalités de revenus », 2019.

revenu disponible des 5% de ménages les plus aisés¹.»

Curieusement, peu de livres récents traitent de cette question pourtant centrale à l'échelle nationale ou internationale. Et la plupart le font de manière théorique, globale et statistique. Rarissimes sont les approches concrètes du phénomène des inégalités, de ses manifestations dans la vie quotidienne.

C'est de cette frustration – de lecteurs – qu'est né le présent ouvrage. Nous avons voulu donner un aperçu du développement des inégalités dans les différents domaines de la vie sociale: au travail; en matière de logement; dans les transports; au fil des études, du collègue aux classes prépas; s'agissant des vacances; face à la fiscalité; devant la maladie, physique et mentale; en matière d'alimentation; et pour les aînés...

Pour éviter, autant que faire se peut, des approches subjectives et biaisées, nous avons dialogué, dans chaque domaine, avec un ou plusieurs experts, confrontés dans leur pratique professionnelle à cet obstacle majeur, donc à même d'en analyser les causes et les mécanismes, voire d'esquisser des pistes de solutions. Ce que vous allez

1. *Le Monde*, 5 février 2020.

lire est tiré, non de livres ou d'articles, mais d'interviews originales que nous avons réalisées, décryptées, coupées et mises en forme pendant de longs mois.

Nous les remercions tous, et en particulier l'« économiste atterré » Thomas Porcher, qui a accepté d'écrire la préface de cet ouvrage, et Paul Pasquali, qui, à partir de son propre parcours, rend hommage aux deux livres précurseurs des sociologues Pierre Bourdieu et Jean-Claude Passeron, *Les Héritiers* et *La Reproduction*¹.

1. Éditions de Minuit, respectivement 1964 et 1970.

Travailler à deux vitesses

Courant 2016, David a vu son quotidien changer, entre coups de pédale, sac cubique harnaché sur le dos et mollets qui chauffent : il a rejoint Take Eat Easy, une start-up belge spécialisée dans la livraison de repas à domicile, via une armada de (jeunes) livreurs perchés sur leurs vélos de course. David est donc devenu un de ces «travailleurs des plateformes», terme aujourd’hui consacré pour désigner ces indépendants, la plupart du temps sous le statut d’auto-entrepreneurs, qui arpentent les rues des principales grandes villes de l’Hexagone, que ce soit sur leurs bicyclettes de compétition ou à bord de voitures de location, depuis que l’américain Uber a conquis la plupart des métropoles mondiales. Mais pour David, l’aventure a vite tourné court : Take Eat Easy a mis la clef

sous la porte à l'été 2016¹, trois ans seulement après sa création.

Ce qui ne veut pas dire que l'idylle entre notre livreur et l'ex-jeune pousse belge en est restée là. En effet, au printemps de la même année, David s'était pourvu aux prud'hommes pour tenter de faire requalifier son contrat avec l'entreprise de livraison en contrat de travail. Pourquoi? Parce que David a considéré qu'il existait un réel lien de subordination entre lui et la plateforme. Take Eat Easy avait en effet mis en place un système de bonus-malus pour ses coursiers. Les bonus étaient réservés aux plus rapides, que ce soit pour le temps d'attente plus court au restaurant ou le dépassement de la moyenne kilométrique des coursiers. Les malus venaient punir une absence de réponse au téléphone, une circulation sans casque, des insultes envers un client, ou encore des retards dans la livraison, et pouvaient mener jusqu'à la désactivation du compte du livreur. La jeune pousse

1. La mise en liquidation judiciaire de la prometteuse start-up belge a été annoncée du jour au lendemain, laissant 4500 coursiers indépendants sur le carreau. Détail cynique, les fondateurs de Take Eat Easy ont commandé un repas sur la plateforme la veille de leur faillite, alors qu'ils connaissaient leur issue fatale.

belge avait aussi la possibilité de géolocaliser les cyclistes en temps réels et de calculer le nombre de kilomètres parcourus.

Face à ces nombreux indices d'un système déguisé de salariat, le Conseil de prud'hommes puis la Cour d'appel se sont pourtant montrés incompétents pour trancher. Néanmoins, dans un arrêt rendu fin novembre 2018¹, la Cour de cassation a considéré que la subordination, donc la relation de salariat, était démontrée. Une décision historique: c'était la première fois qu'une juridiction française se prononçait de la sorte, quelques jours seulement après un cas similaire jugé en Espagne².

Alors, les travailleurs des plateformes sont-ils la nouvelle classe ouvrière du XXI^e siècle, avec la soi-disant liberté de l'entrepreneuriat, du fait de start-up à l'image cool mais pas tout à fait enclines à laisser une totale indépendance à leurs petites mains? «En tout cas, ce que l'on peut dire, c'est que ce sont quand même des emplois de moins bonne qualité et qui n'ont pas accès à la protection sociale», juge Éric Heyer, économiste

1. Arrêt n°1737 du 28 novembre 2018 (17-20.079), Cour de cassation, Chambre sociale.

2. Un tribunal de Valence a définitivement reconnu la relation de salariat entre un coursier et la plateforme de livraisons de repas à domicile Deliveroo.

et directeur du département analyse et prévision de l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE)¹.

Dans son programme de campagne, Emmanuel Macron, défenseur invétéré de la «start-up nation», avait donc promis une assurance-chômage universelle, destinée aussi bien à couvrir les salariés que les travailleurs indépendants. Sauf qu'universelle, elle ne l'a pas été: la loi «pour la liberté de choisir son avenir professionnel», votée à l'été 2018 et censée concrétiser cette promesse, a accouché d'une souris. Elle se limite ainsi à offrir une indemnité forfaitaire pour une durée de six mois aux seuls entrepreneurs indépendants dont l'activité a fait l'objet d'un jugement de liquidation judiciaire ou d'une procédure de redressement judiciaire. Bien loin, donc, de l'indemnisation chômage des travailleurs salariés. Pour couronner le tout, certains travailleurs des plateformes eux-mêmes n'hésitent pas à «louer» leurs comptes chez les Uber et autres Deliveroo à des sans-papiers qui n'ont aucun moyen de se créer un statut d'auto-entrepreneurs, en

1. L'OFCE est un organisme indépendant de recherche, de prévision et d'évaluation des politiques publiques, rattaché à la Fondation nationale des sciences politiques, qui assure aussi la gestion de Sciences Po Paris.